

La Petite Tunisienne

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Italiepallé) — TUNIS
TÉLÉPHONE 7.94
TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

Les séquestres des austro-boches Comment certains comprennent leur mission

Pour M. le Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux à Paris.

Il y a quelques mois, le séquestre de la Compagnie d'assurances la Victoria, de Berlin, avait l'audace d'adresser à tous les assurés de cette compagnie boche une circulaire les invitant à régler sans retard le montant des primes échues, menaçant d'engager des poursuites judiciaires contre ceux qui refuseraient de s'exécuter.

Nous ignorons si ces menaces ont été mises à exécution avant la loi qui interdit d'effectuer aucun paiement aux ennemis, et si les tribunaux ont eu à se prononcer vis-à-vis de débiteurs assez patriotes pour refuser énergiquement d'obtempérer à des menaces qui frisaient l'inconscience.

Nous connaissons ici même, à Tunis, au moins un séquestre qui n'a pas agi différemment que son collègue de Paris et a presque obligé les débiteurs d'une firme allemande à payer les factures

VENTE EXCLUSIVE
des
ACIERS FONDUS POUR OUTILS
des Acieries
FRIED. KRUPP
ACT.-GÉS., ESSEN

Télégrammes : ROBERT ZAPP-PARIS
Téléphone : Gutenberg 34-03
M. BERTRAND, Administrateur-séquestre

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que, par ordonnance du 2 novembre 1914 de M. le président du Tribunal de la Seine, j'ai été nommé administrateur-séquestre des biens mobiliers et immobiliers de la maison allemande Robert Zapp, concessionnaire pour la France des aciéries Krupp, d'Essen.

Cette maison a fourni pendant plusieurs années, dans différents ports de l'Atlantique et de la Manche, à divers services de dragages relevant de l'administration des Ponts et Chaussées, les bagues, des maillons et bouillons d'articulation, de chaînes à godets de dragues, dans un acier spécial dit « Hartsta 1 », très résistant à l'usure par frottement. J'ai actuellement au magasin de Paris, provenant d'une fourniture refusée pour cause de retard de livraison 10 bagues fabriquées dans cette qualité d'acier dur naturel, pesant ensemble 532 k., cylindrique, sans ergot, de 115 mm de diamètre extérieur, 91 mm de diamètre extérieur et 140 à 142 mm de longueur, valant fr. 6.65 pièce.

Les circonstances peuvent m'amener à liquider le solde des marchandises Zapp, soit par vente à l'amiable en faveur de services de l'Etat ou d'industriels travaillant pour la défense nationale, soit par vente aux enchères publiques. En présence de cette éventualité, je viens vous demander, Monsieur le Directeur, si vous seriez disposé à faire l'acquisition des bagues ci-dessus qui, à défaut d'emploi dans les dimensions qu'elles ont, pourraient être facilement transformées à chaud.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

L'Administrateur-séquestre,
M. BERTRAND.

Est-ce pour faire l'article et opérer le placement des produits Krupp que ce singulier séquestre a été nommé ?

JEAN-SANS-PEUR.

Les braves

Nous adressons nos vives et amicales félicitations à M^{re} Thiaucourt, le brillant avocat au barreau de Tunis, qui vient d'être l'objet d'une nouvelle citation à l'ordre de la brigade :

« Thiaucourt Paul, sergent au régiment de marche de tirailleurs ; sous-officier plein de courage. N'a cessé, durant le séjour du régiment devant V..., d'assurer son service d'une façon parfaite sous les plus terribles bombardements ».

Cette belle citation confère au vaillant turco la 2^e étoile de la croix de guerre qu'il a déjà gagnée devant V... »

— Nous sommes heureux de reproduire la belle et deuxième citation qui vient d'être obtenue par un jeune docteur, qui est un peu des nôtres, car il a habité long-

temps la Tunisie où sa famille n'a laissé que le meilleur souvenir et lui, si nous ne nous trompons, a fait ses premières études à notre collège Sadiki :

Aujourd'hui, certains séquestres ne pouvant plus rien encaisser -- la loi est formelle -- se rattrapent sur l'actif boche confié à leur garde qu'ils écoulent ou cherchent à écouler sans aucun souci ou préjudice qu'ils peuvent causer à nos compatriotes, se faisant ainsi les agents zélés de la camelote made in Germany.

Comme nous ne voudrions pas qu'on puisse mettre en doute ce que nous avançons, nous reproduisons, pour l'édification de nos lecteurs, du public, de nos confrères et du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, une lettre adressée à un directeur d'une des grandes administrations du protectorat. Elle est audacieusement cynique, car il ne s'agit pas ici d'une marchandise périssable, tant s'en faut :

ROBERT ZAPP

Bureaux : 35, BOULEVARD HAUSSMANN
Magasin : 17, Rue Louis Blanc

PARIS, le 16 mars.

Monsieur le Directeur.....

(Tunisie)

Pour nos braves Poilus de passage à Marseille

Est-ce que l'appel de M. de la Font, avocat, ancien bâtonnier, en faveur de l'œuvre de nos braves poilus de l'Afrique du Nord de passage à Marseille sera entendu de Mme Alapetite, de nos autorités gouvernementales, judiciaires, municipales, des contrôles civils, caidats, des sociétés diverses et des simples particuliers ?

Nous avons le droit de l'espérer quand on a vu l'admirable élan de générosité qui a suivi tous les appels des diverses œuvres de guerre ; et celle créée par l'honorable avocat marseillais, ancien Constantinois, n'est pas la moins intéressante.

Nous avons déjà des approbations dont celle de notre excellent ami M^e E. Fitoussi, docteur en droit, avocat au barreau de Tunis, délégué à la Conférence Consultative, chevalier de la Légion d'honneur, que nous croyons devoir reproduire, car elle sonne comme un coup de clairon l'appel lancé :

E. FITOUSSI
Docteur en Droit
Avocat au Barreau de Tunis

11, Rue de Russie

Alger, le 10 mars 1917.

Mon cher ami,

Je vous suis très reconnaissant d'avoir eu l'aimable pensée de me signaler l'intéressante œuvre créée à Marseille par mon excellent confrère, M^e de la Font, pour le plus grand bien de nos poilus nord-africains

Aussi, les municipalités d'Alger et d'Oran ont-elles été heureusement inspirées, en accordant à cette utile institution les encouragements qu'elle mérite. Nul doute que cet exemple ne soit suivi par nos excellents édiles tunisois, dont la sollicitude pour toutes les œuvres de guerre ne s'est jamais démentie.

Croyez-moi, mon cher ami, votre cordialement dévoué

E. FITOUSSI,
Secrétaire élu de la Conférence Consultative (Section Indigène).

Nous remercions vivement notre ami du concours qu'il apporte à une œuvre aussi intéressante qui, avec l'assistance de tous, pourra rendre encore plus de services en retenant chez elle les milliers de permissionnaires qui errent des journées entières, immensément longues quand on est dépourvu d'argent ou presque, comme des âmes en peine, des déracinés, dans les rues de la grande cité phocéenne.

Allons, un bon mouvement, la main à la poche, c'est pour nos braves défenseurs qui, demain en retournant au front, se feront trouver la peau, s'il le faut, pour la France.

LA PETITE TUNISIE.

NOS ÉCHOS

La grande offensive
annoncée depuis quelques semaines à Paris par des personnes soi-disant bien informées, pour le 15 mars a eu lieu effectivement à la date indiquée.

— mais passons et saluons avec une joie patriotique

le refoulement des ennemis sur toute la ligne par nos vaillants alliés et par nos braves troupes qui enfoncent les lignes si savamment préparées.

Aujourd'hui, Lassigny, Roye et Noyon sont en notre pouvoir après trente mois de domination étrangère.

Promotion

M. Frank Bureau, fils de M. Jocelyn Bureau, pasteur de l'église réformée et correspondant de la « Dépêche Tunisienne » à Sfax, vient d'être nommé sous-lieutenant.

Bien sincères félicitations au jeune sous-lieutenant qui a déjà été l'objet d'une belle citation le 25 septembre 1915 et blessé assez grièvement.

Le nouveau caïd de Sousse

Pour remplacer le regretté Béchir Sfar à la tête de l'important caïdat de Sousse, le Gouvernement a fait appel à M. Abdeljelil Zaouche, délégué à la Conférence Consultative.

Cette nomination, généralement bien accueillie, contrarie l'avancement des caïds en place ; néanmoins, ceux-ci reconnaissent que le nouveau promu est digne du haut poste qui lui a été confié et qu'il n'a pas cherché.

A la Cie Algérienne

Une erreur de composition nous a fait dire que M. Poirson, sous-directeur à Tunis, venait d'être nommé directeur.

Tous les lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes cette coquille typographique et compris qu'il s'agissait de Paris et non de Tunis, que M. Poirson a quitté il y a déjà près d'une quinzaine d'années.

Un journal saisi à Constantine

Le journal Constantine-Echo du 18 courant a été saisi par ordre de l'autorité préfectorale bien que visé par la censure militaire de Constantine.

Nous avons reçu ce numéro et nous avouons en toute sincérité que nous n'avons rien vu de subversif pouvant légitimer la mesure prise par l'autorité préfectorale du chef-lieu voisin.

Nos poilus

On signale le passage du lieutenant Raichlen, du 4^e zouaves, dont nous avions publié la belle citation dans un précédent numéro, venu en permission dans sa famille.

Sincères souhaits de bienvenue.

Les Allemands n'en ménagent plus large à Genève

Les lettres que nous recevons d'amis genevois nous apprennent que la Genève actuelle ne ressemble plus guère à celle que nous avons connue avant la guerre. Quel changement depuis deux ans et demi !

Et quelle haine féroce pour tout ce qui est allemand ou touche à l'Allemagne !

Journelement la gendarmerie est obligée d'intervenir cent fois pour calmer les effervescences qui se produisent contre les boches. La gendarmerie, bon enfant, intervient gentiment, fait circuler et suit son chemin sans dresser contravention.

Puis, les boches courent se plaindre à leur consul.

Tout dernièrement, celui-ci, obsédé par ses compatriotes et fou de colère, réclama impérieusement la haute protection de la police en faveur de ses ressortissants pourchassés, injuriés, maltraités et demanda, au nom d'un sculpteur nommé Weltin, des poursuites contre un honorable négociant du quartier de Plainpalais, M. Pégat.

« Les mots de « sale espion allemand », « coquin » et « sale boche » étaient publiquement proférés à l'adresse du sculpteur allemand.

« Le tribunal a condamné M. Pégat à deux francs d'amende et à un franc de dommages-intérêts au lieu du millier de francs réclamé.

« Le tribunal a parlé du manque de tact et de correction du plaignant qui s'était directement adressé à son consulat sans passer par les autorités judiciaires genevoises qui auraient certainement donné suite à sa plainte ».

Ce procès arrêtera-t-il la colère populaire contre tout ce qui est boche après l'émoi soulevé par l'annonce du torpillage de tous les navires neutres ou belligérants ?

Genève va faire la vie si dure aux *pruscos* qu'ils seront bien obligés, au grand contentement de toute la population, de vider les lieux et plus vite que ça encore. Un comité vient du reste de se former pour arriver par tous les moyens permis à l'exode des Allemands du canton de Genève.

Bravo, bravo les Genevois, et que votre exemple soit suivi par toute la Suisse.

Pour assurer la Victoire ET GARDER NOTRE OR

Exploitions l'Ouenza ou le Bou Kadra

Puisqu'il est dit qu'il faut frapper le fer quand il est chaud, revenons encore aujourd'hui — sans jamais nous lasser — sur l'inexploitation des mines de l'Ouenza et du Bou Kadra, dont le minéral de toute première qualité serait si utile pour la défense nationale.

A propos, que fait la société concessionnaire de l'Ouenza ; attend-elle, par hasard, les millions des sous-crypteurs ?

Tout dernièrement, M. Paul Bonnard, infatigable défenseur des intérêts de Bizerte, préconisait au sein de la Commission des Etudes coloniales et maritimes de Paris, l'écoulement du minéral de l'Ouenza par la ligne de Nebeur-Mateur-Bizerte alors que le tracé par Kalâat-es-Senam pour le Bou Kadra ou celui du Djebel Slatâ pour l'Ouenza sont bien préférables de l'avis autorisé de notre directeur général des Travaux publics, tout au moins en ce temps de pénurie de rails, les deux terminus des lignes existantes, se trouvant à une distance à peu près égale d'une trentaine de kilomètres des deux gisements.

Si nous n'approuvons pas la sortie du minéral de l'Ouenza par Nebeur-Mateur-Bizerte, ce n'est point par animosité contre cette ville, c'est parce que la distance qui sépare l'Ouenza du point de la ligne de Nebeur — l'Oued Mellègue — d'où se détacherait l'embranchement est d'environ cent kilomètres tandis qu'elle n'est — répétons-le encore une fois — que d'environ trente kilomètres soit de la station du Slatâ à l'Ouenza, soit du Bou Kadra à Kalâat-es-Senam.

Si nous possédons le matériel roulant qui devait servir à la fameuse mine de Mougeot-Nebeur qui pourrait être utilisé pour Bizerte-l'Ouenza, nous n'avons malheureusement pas en réserve, à notre disposition, les cent kilomètres de voie nécessaire tandis que nous pouvons nous arranger pour les trente kilomètres de l'Ouenza ou du Bou Kadra, non les deux, en prenant les 16 kilomètres de la ligne même de Nebeur inutilisée de Sidi-Smail à Nebeur.

Comme le temps presse, n'éternisons donc pas une discussion sur un sujet où l'intérêt d'un port semble dominer le débat et qu'on veuille bien croire que, si l'on nous prouve que la construction des cent kilomètres de voie large, en terrain accidenté, sans le moindre rail à sa disposition, peut être opérée en deux mois, nous ne demandons pas mieux que de nous incliner.

Mais jusqu'à preuve du contraire, nous estimons qu'il est bien plus facile d'exécuter trente kilomètres de voie étroite en ayant sous la main tout ce qu'il faut pour les construire.

Encore un coup, ne perdons pas un temps précieux en bavardages inutiles pendant que l'ennemi, lui, puise à pleines bennes dans nos gisements miniers de Lorraine.

L'Echo d'Alger, qui avait lancé la proposition de la sortie des phosphates du Djebel Onk par la Tunisie et rien que d'eux, nous accuse d'égoïsme parce que nous ne voulons pas du cadeau que l'Algérie veut bien nous faire parce qu'elle ne peut faire autrement sans obtenir quelques petites compensations.

Notre confrère nous parle aujourd'hui de la sortie du minéral de l'Ouenza par un de nos ports.

La question posée de cette façon n'est plus la même, mais si notre mentalité n'a pas changé depuis la guerre, celle des Algériens non plus, nous en trouvons la preuve dans le télégramme suivant adressé par M. Journet, président de la Chambre de

Commerce de Bône, aux journaux de cette localité :

Alger, 6 mars, 19 h. 50.

Après démarches près Administration supérieure, avons obtenu toutes garanties que minerais Ouensa et Bou Kadra restent bien acquis à Bône et que, même en cas d'urgence pour la Défense nationale, des dispositions par des moyens de fortune sont prises pour assurer les expéditions par notre port en quelques mois.

Vous pouvez rassurer la population qu'avait émue notes des journaux.

JOURNET.

Maintenant, nous espérons que les Algériens voudront bien ne plus nous parler de la sortie de leurs phosphates du Djebel Onk par la Tunisie.

Puisque l'Algérie peut employer des moyens de fortune pour son minerai de fer, qu'elle les emploie également pour eux.

Nous avions pensé que la défense nationale ferait taire chez nos voisins cet état d'esprit d'avant-guerre ; nous voyons avec peine qu'il n'en est rien.

Nous regrettons que M. le Gouverneur général n'ait pas fait comprendre à M. Journet qu'au-dessus des intérêts de Bône, il y a ceux de la France qui priment tout.

ECHOS (Suite)

-0-

Chacun chez soi

Les étrangers, d'âge militaire, résidant en Grande-Bretagne, appartenant à des nationalités alliées, seront mis en demeure de choisir entre leur enrôlement dans l'armée ou leur rapatriement.

Semblable mesure est énergiquement réclamée en Algérie et en Tunisie, dit « l'Action Nord-Africaine », de Paris. De solides gaillards, qui s'y dérobent aux obligations militaires imposées à leurs compatriotes et aux nôtres, obligent, par leur concurrence acharnée, les femmes dont le mari est au front, à fermer l'établissement, à cesser le commerce, qu'elles s'efforçaient, seules, de conserver.

Au retour des tranchées, le « Poilu » trouvera — pour peu qu'on n'y mette ordre — la faillite...

Monnaie divisionnaire

Contrairement à ce que pense la « Dépêche Sfaxienne », légalement, aucune monnaie divisionnaire belge, suisse, grecque ou italienne n'a cours en Tunisie autre que celle frappée par le pays.

Mais depuis la guerre, toutes les monnaies de tous les pays sont couramment acceptées par tout le monde, sauf, peut-être, celle de l'odieuse Konstantin.

Carnet de deuil

Nous exprimons nos bien vives condoléances à M. le docteur et à Mme Cuénod, à l'occasion de la perte douloureuse qu'ils ont faite en la personne de notre confrère M. Albert Bonnard, leur beau-frère et frère, rédacteur en chef du « Journal de Genève », qui, depuis le

premier jour des hostilités, défend la France et ses alliés.

Nous adressons nos sincères condoléances à M. Sion Uzan, maître-imprimeur, et à sa famille qui viennent d'avoir la douleur de perdre leur chère épouse, mère, belle-mère et parente, décédée après une très longue maladie.

Nous adressons nos sincères condoléances à M. Houette, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, et à sa famille qui viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de Mme Houette, leur épouse, mère et belle-mère.

La Banque de l'Algérie

Nous lisons dans le *Republicain de Constantine* l'information suivante :

La Commission commune aux Délégations s'est réunie mercredi dernier dans la salle des non-colons. Vingt délégués étaient présents. Ont été nommés à l'unanimité : président, M. Morinaud ; vice-président, M. Maréchal ; secrétaire, M. Lisbonne.

Le président a fait un long exposé de la question du renouvellement du privilège. Il a conclu ainsi. Trois questions se posent : 1° Y a-t-il lieu de maintenir en Algérie la Banque de l'Algérie ? 2° A quelles conditions le privilège doit être renouvelé ? 3° Pour combien d'années ?

Après observations présentées par MM. de Redon, Tédeschi, Lisbonne, Maréchal et un exposé très intéressant de M. Brunel, directeur de l'agriculture et du commerce, la Commission, à l'unanimité, répond à la première question :

Oui, il y a lieu de maintenir la Banque de l'Algérie.

La suite de la discussion a été renvoyée à vendredi matin à 9 heures.

Nous demandons pourquoi la première question a été posée ? Etait-elle nécessaire ? Si d'ores et déjà la Banque de l'Algérie doit être maintenue, ce n'est plus qu'une question de marchandage et non la concurrence en présence.

Nous avons le droit de protester au nom des intérêts tunisiens que nous représentons, et les Délégations d'Algérie ne doivent pas oublier que la Tunisie subira le sort — bon ou mauvais — de l'Algérie.

A notre avis, voici comment le président aurait dû poser la question :

A quelles conditions le privilège doit être concédé ?

Pour combien d'années ?

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 20
15 c. à franch., 5 c. pour les blessés

Ravitaillement de la Suisse

(-0-)

Dans les sphères officielles de la douce Helvétie, on ne cache pas la principale difficulté en présence de laquelle elle se trouve pour remédier à la pénurie de lait, c'est l'impossibilité où l'on est de s'approvisionner en tourteaux.

Prévoyant la crise que novembre nous réservait, dit la *Tribune de Genève*, le département de l'économie publique avait pris toutes les mesures possibles pour que le mois d'octobre donne son maximum de production laitière de façon à créer en quelque sorte une réserve pour les mauvais jours. Les quelques jours de froid précoce que nous avons eus au milieu du mois dernier ont entravé considérablement les mesures édictées et la crise a éclaté plus rapide et plus grave qu'on ne la prévoyait. Il faudrait maintenant, pour compenser l'insuffisance du foin et l'absence de fourrages concentrés, que les tourteaux nous parviennent en grande quantité.

En temps ordinaire, nous en importons annuellement 5.000 wagons environ. Cette quantité serait à peine suffisante vu les circonstances particulières et l'accroissement de notre troupeau. Or, non seulement nous ne pouvons compter sur ces 5.000 wagons, mais nous ne recevons plus rien ou presque rien.

Quelques centaines de wagons nous ont été promis par la France, mais comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir.

En Italie nous avons mille wagons de tourteaux achetés et payés, mais toutes les démarches tentées n'arrivent pas à leur faire franchir la frontière.

Pourquoi ces deux pays qui, par ailleurs, nous ont donné tant de preuves de leur bienveillance et de leur bonne volonté, se refusent-ils à nous livrer cette marchandise ? On l'a déjà dit : les journaux français et italiens craignent que ces tourteaux ne servent à engraisser du bétail à destination de l'Allemagne.

Or, nous le répétons, cette crainte est chimérique et va à des fins contraires des intentions de ces gouvernements. En effet, si nous pouvons, si nous devons même envoyer notre bétail d'élevage au-delà du Rhin, ce n'est pas seulement en vertu d'une convention et du système de compensations qu'elle a réglé, c'est aussi surtout parce que nous sommes incapables de nourrir ce bétail. Et ces exportations pourraient être limitées dans une certaine mesure en raison directe des quantités de tourteaux qui nous seraient fournis.

Il faut donc espérer que la France et l'Italie se rendront à l'évidence et

nous permettront d'importer au moins les wagons qui ont été promis, que nous avons achetés et payés.

Cela apporterait déjà une amélioration sensible à la situation. Celle-ci n'en restera pas moins grave durant toute la mauvaise saison, et il faut que notre population se prépare à quelques sacrifices et à quelques privations.

Pour ravitailler le public en lait frais, on a déjà suspendu momentanément l'activité des fromageries, on a restreint celle des chocolateries et on a fermé des condenseriers. On ne peut aller beaucoup plus loin dans cette voie sans occasionner une autre crise également regrettable : celle du chômage forcé de nombreux ouvriers.

Il faut donc, encore une fois, souhaiter très vivement que les démarches du département de l'économie publique auprès des gouvernements français et italien soient couronnées de succès et que nous recevions enfin les tourteaux espérés.

La crise ne serait pas complètement conjurée pour cela, mais sa gravité en serait singulièrement atténuée.

Puisque la Suisse a tant de bétail qu'elle ne peut plus arriver à le nourrir, pourquoi n'échangerait-on pas le bétail pour les tourteaux qu'elle réclame ?

Donnant, donnant et tout le monde y trouverait son compte.

Mais nous ne comprenons pas pourquoi des condenseriers ont été fermés et pourquoi notre lait va augmenter celui qu'elle possède en trop.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. a l'honneur de rappeler au public que depuis le 5 mars et jusqu'à nouvel ordre, le nombre des trains de voyageurs est réduit sur tout le réseau. Le nombre des places offertes dans les trains maintenus est limité et aucun train ne doit être dédoublé.

MM. les voyageurs sont invités, en conséquence, à s'assurer leurs places d'avance, notamment dans les trains-poste et directs, soit par location de places numérotées, en 1^{re} et 2^e classes, soit en réclamant des bulletins d'inscription dans les gares.

Cette dernière formalité ne donne que le droit de partir, dans la limite des places disponibles, sans aucun engagement.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la mer, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Au B.-G.

-0-

La Compagnie des Chemins de Fer de Bône-Guelma et Prolongements soumet à l'homologation de M. le Directeur général des Travaux publics de l'Algérie une proposition ayant pour objet :

1° De fixer les distances à parcourir définitives de la gare de Bône aux points du Réseau tunisien ;

2° D'ajouter le parcours de Bône à la nomenclature des parcours à parcourir par les Chemins de fer tunisiens et pouvant entrer dans la composition des voyages à itinéraires facultatifs.

La Guerre allemande et la Justice entre les nations, par Ph. Bourgeon, docteur en droit, procureur général près la cour d'appel de Poitiers, à la société du recueil Sirey, 22, rue Soufflot, à Paris ; un vol. in-12, 2 francs, et chez tous les libraires.

A vendre

une sonde de 14 tiges de 3 m. 26/26 à essai pour 25 tonnes mèche Trépan
42 mètres de tuyau sur 0,08
1 bêche 1^{re} qualité, 42 m² 67
S'adresser à M. PIATJART, propriétaire à Saint-Germain (Tunisie)

MAISONS RECOMMANDÉES

-0-

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. — Tunis. Bami Frères et Cie, propriétaires.

Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE. Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

Hôtel de la Plage, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confort moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

Maisons boches ou embochées

-0-

Le Kaol, pour nettoyer les métaux. Le Ruberoid, pour toitures.

Miele, bijouterie-argenterie. Lampes Osram, Sirius. Lumière Lux.

Odol, dentifrice de Dresde. Pompe centrifuge Weisse & Mousky, de Halle-sur-Saale,

Terrot, Automobiles et Cycles de Dijon.

Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

La « Typograph », machine à composer.

Suchard, à Loerrach (grand-duché de Bade) et Neuchâtel. Compteurs électriques Aron.

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

RESTAURANT DU JAPON

G. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

L'Huile qui graisse le plus VACUUM MOBILOIL

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français
Ces services réguliers hebdomadaires entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE
SERI USE
sans rechute possible
par les COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piqure
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigaderas-lienses - Rateaux - Fauchenses

Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Atissage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djaz ra, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

